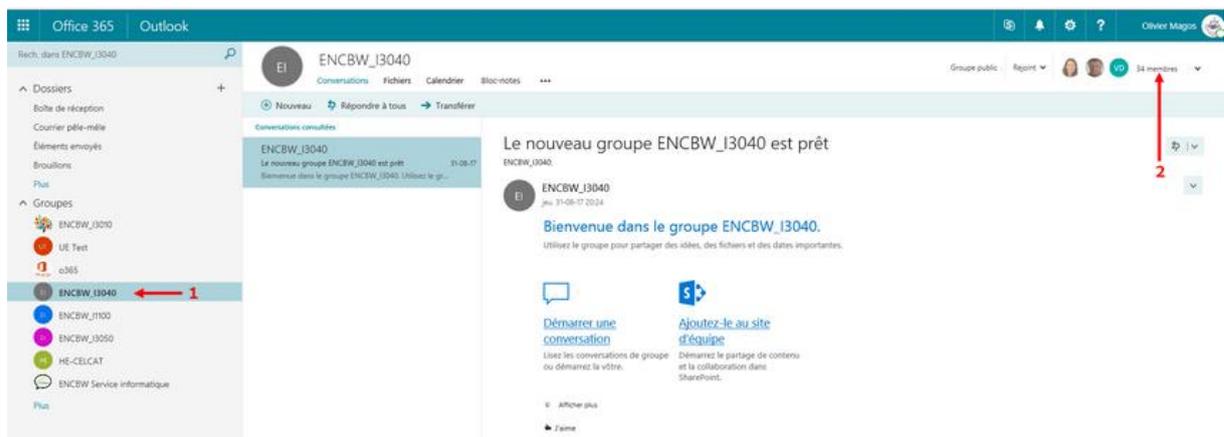




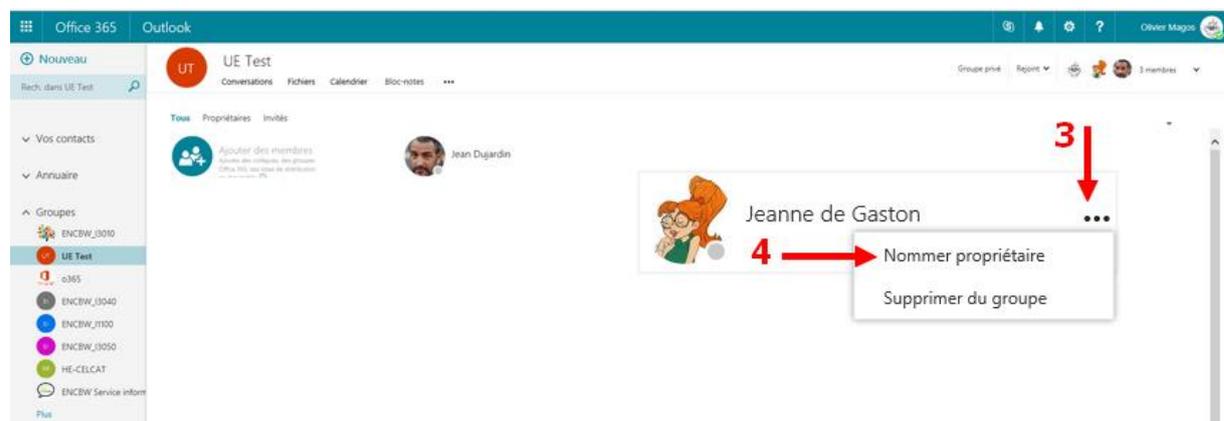
La gestion des groupes accorde certains privilèges aux Propriétaires du groupe (par exemple la gestion du partage des dossiers et fichiers).
En ce qui concerne les groupes qui correspondent aux Unités d'Enseignement tous les enseignants de l'UE doivent être propriétaire

Chaque **propriétaire** d'un groupe peut **accorder le statut de propriétaire à un autre membre** du groupe. La procédure ci-dessous explique la démarche à suivre.

Se rendre dans le groupe concerné (1) et cliquer sur **Membres** dans le menu supérieur droit (2).

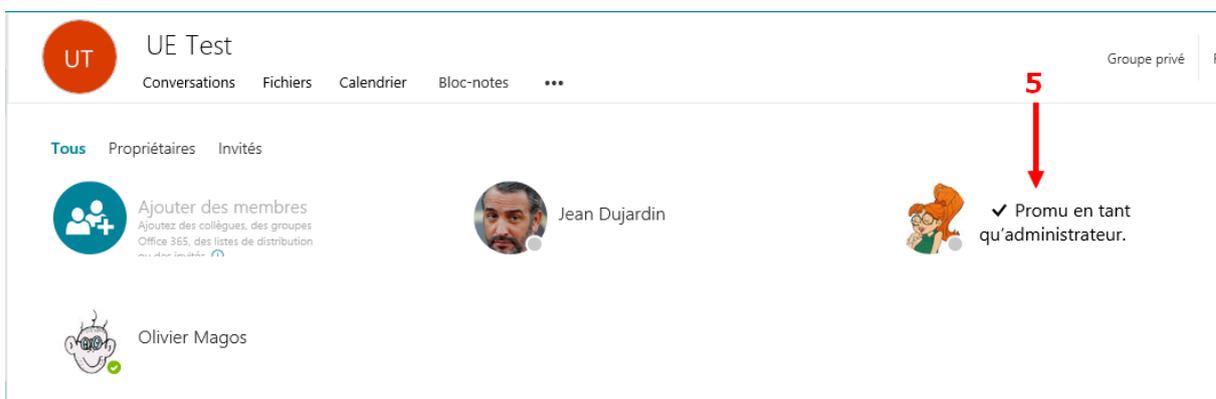


3. Passer la souris sur le nom du membre à qui vous souhaitez accorder le statut de propriétaire.



4. Cliquer sur **Nommer propriétaire**

5. Un message confirme le statut de propriétaire accordé au membre.



6. Si vous consultez la liste des propriétaires, vous y retrouvez (7) le nouveau membre à qui vous avez accordé le statut de propriétaire.

